



Atelier de consultation collective et territoriale

Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.

Votre organisation / juridiction : quartier mineur – maison d'arrêt de FLEURY-MEROGIS

Date de l'atelier : 3/11/2021 de 9h40 à 11h40

Nombre de participants à l'atelier : 12 participants

Informations sur les participants¹ (exemples : fonction, ancienneté professionnelle, tranche d'âge, genre...) : **1 directrice, 2 CSP, 1 capitaine QM, 1ère surveillante QM, 7 agents QM**

Restitution des échanges :

Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.

Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.

Thématique 1 : Les mineurs non-accompagnés	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<ul style="list-style-type: none">- détermination de l'âge des mineurs non accompagnés- difficulté à répartir les mineurs confirmés des mineurs déclaratifs ; ces derniers souhaitant bénéficier des avantages de la détention mineure tout en refusant les restrictions du régime de détention mineur. Cela fausse le travail de prise en charge des agents mineurs et entraîne une inadéquation de leurs formations par rapport au public	<ul style="list-style-type: none">- développement d'un budget pour des examens médicaux poussés permettant de déterminer l'âge des MNA.- formation plus poussées permettant de prendre en charge ce public hybride- mise en place de sanctions adaptées à ces publics
Thématique 2 : La séparation des mineurs et des majeurs	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<ul style="list-style-type: none">- architecture inadéquate avec façades partagées sur le QM de la MAFM- lien contre-productif avec les majeurs source de trafic et tapage	<ul style="list-style-type: none">- mise en place de structure dédiée uniquement aux mineurs
Thématique 3 : L'addictologie chez les mineurs	

¹ Veuillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants



Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<ul style="list-style-type: none">- Pas de prise en charge par des spécialistes des mineurs- Importantes et multiplicités des addictions : médicaments, stupéfiants, tabac, etc.- sentiment d'isolement des personnels pénitentiaires face à l'état de manque et l'addiction du mineur ; gestion 24h/24H et 7J/7J par le personnel de surveillance- sentiment d'incompréhension des difficultés rencontrées par le personnel de surveillance de la part du personnel médical- problématique de la continuité de prise en charge entre la semaine et le week-end et la nuit	<ul style="list-style-type: none">- présence de personnels médicaux spécialisés pour le public mineur dans toute structure mineure. <i>Exemple</i> : un SMPR pour les mineurs- formation plus approfondie sur la gestion de l'addiction pour les personnels pénitentiaires- mise en place de quartier-structuré dédié à la gestion de l'état de manque et du traitement de l'addiction. Une structure hybride médico-pénitentiaire avec présence continue des deux corps de métiers- mise en place d'une unité de proximité sur les établissements et structures de mineurs l'ensemble de la semaine dédiée aux mineurs pour une continuité de prise en charge et de discours- mise en place d'un stage en tenue pénitentiaire pour le personnel médical en détention
Thématique 4 : La continuité de prise en charge des mineurs AP/PJJ	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<ul style="list-style-type: none">- en quartier mineur, absence de prise en charge du lundi au dimanche et la nuit par les partenaires (US, PJJ et EN)- pas de prise en charge à partir de 16h30, ni les week-end- question de la crédibilité de l'AP dans la prise en charge du mineur par rapport à l'appréciation des éducateurs-approfondissement de la commission pluridisciplinaire unique	<ul style="list-style-type: none">- supprimer la distinction et la mise à disposition de moyens entre les établissements pour mineurs et les quartiers mineurs- attribuer les mêmes moyens de prise en charge jusqu'en fin de journée et les week end- développement du binomage, présence des éducateurs sur les mouvements et vie au quotidien de la structure mineure, développement d'un lien triangulaire, mineur/AP/PJJ- présence de tous les acteurs de la prise en charge des mineurs
Thématique 5 : L'insertion socio-professionnelle des mineurs	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<ul style="list-style-type: none">- public en décrochage scolaire- public souvent plus facilement rattachable à des cursus professionnalisant- public inscrit dans des cursus spécifique difficile à retrouver en détention où les cursus sont plus généraux	<ul style="list-style-type: none">- développer les mesures incitatives à se rendre à l'école. Exemple : MBO de suspension de TV durant 24h si le mineur ne se rend pas en promenadePrésence de l'éducateur aux mouvements scolaires pour doubler l'impact incitatif- développement de l'offre de cursus spécifique, BAC PRO- mise en place de la formation professionnelle qualifiante
Thématique 6 : Valorisation des métiers au sein du QM	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
<ul style="list-style-type: none">- manque de matériels et de locaux : matériel de sport, console de jeux pour créer le lien de confiance avec les mineurs- besoin en formation sur des points spécifiques : MNA, radicalisation- besoin en survêtements- besoin de valorisation de l'expérience acquise en structure mineure- recrutement de jeunes professionnels souvent sortant d'école	<ul style="list-style-type: none">- développement des journées de cohésions (escape game, etc)-développement des journées de formations- marchés plus larges de magasins partenaires pour les dotations en survêtements- visite régulière des autres structures mineures pour un partage des pratiques- mise en place d'indemnités financière et priorisation dans les logements- mise en place d'une attestation spécifique de compétences et valorisation des acquis suite à une expérience stable au quartier mineur : principe de reconnaissance des acquis et compétences- mise en place d'une semaine d'adaptation et immersion préalable à toute affectation au QM, dès l'ENAP

